

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BS/BE/HE

Chargé d'Intervention Élémentaire Basse Tension
Eligible au CPF. Inscrit au Répertoire Spécifique.





OBJECTIFS

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en BT.
Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

PRÉ-REQUIS

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler). Maîtriser les bases fondamentales de l'électricité. Connaître les techniques de remplacement et de raccordement.

DURÉE

2 Jours ou 14 Heures

PUBLIC

Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié et suivi selon notre processus qualité.

VALIDATION - CERTIFICATION

Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité de 3 ans recommandée selon la NF C18-510).

TARIF

150€ TTC

FINANCEMENT

Eligible CPF. Inscrit au RNCP.

Contactez-nous pour envisager ensemble les dispositifs de prise en charge.

CENTRE

IFCG Carrières - CENON

13, avenue Jean Jaurès

33150 CENON

INFO +

www.ifcg-carrieres.fr, rubrique "INFOS"

direction@ifcgcarrieres.fr

[09.81.37.97.01](tel:09.81.37.97.01)



HABILITATION ELECTRIQUE BS-BE-HE

Chargé d'Intervention Élémentaire Basse Tension

Formation théorique et pratique

PROGRAMME

Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en basse tension (BS, BE MANOEUVRE)

Les thèmes suivants seront abordés dans le cadre de la nouvelle norme NF C 18-510 :

- **Notions élémentaires d'électricité :**

Qu'est-ce que l'électricité ? Les unités usuelles, Volt, Ampère, Watt et leurs points de mesure.

- **Le courant électrique et le corps humain :**

Les différentes façons de s'électriser.

Les dangers du courant électrique.

La loi d'Ohm.

Les effets du courant électrique sur le corps humain.

Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.

Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.

Matériel de protection individuel et collectif.

- **Travaux d'ordre non électrique :**

Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.

Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.

- **Appareillage de sectionnement, commande et protection :**

Rôle et manipulation.

Notions de surcharge, mise à la terre et court-circuit.

- **Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage électrique :**

Opérations hors tension (travaux non électriques en BT).

Rôle des intervenants (chargé de consignation, de travaux, d'interventions et exécutants).

Consignes et documents écrits.

La mise en sécurité et les procédures d'intervention BS.

La distribution électrique, le matériel électrique.

Les différents EPI.

- **Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :**

Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques.

Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Incendie sur les ouvrages électriques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Théorie en face en face pédagogique avec remise du livret reprenant le déroulé de la formation et son contenu.

Mises en situation en démonstration avec l'outil Habilec 6 en diffusion en diaporama.

Utilisation de l'outil du logiciel Sérious Game de notre partenaire 2J Process.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation des acquis par un QCM à la fin de la formation.

Remise de l'attestation de formation.



- Méthode pédagogique active et innovante permettant aux stagiaires d'être acteurs de la formation
- Réalisation d'une application pratique en salle
- Fourniture du carnet de prescriptions électriques pour les formations en Interentreprises

Siège Social
13, Avenue Jean Jaurès
33150 CENON

09.81.37.97.01
direction@ifcgcarrieres.fr
www.ifcg-carrieres.fr



Horaires des centres de formation
9h/12h30 - 13h30/17h

